



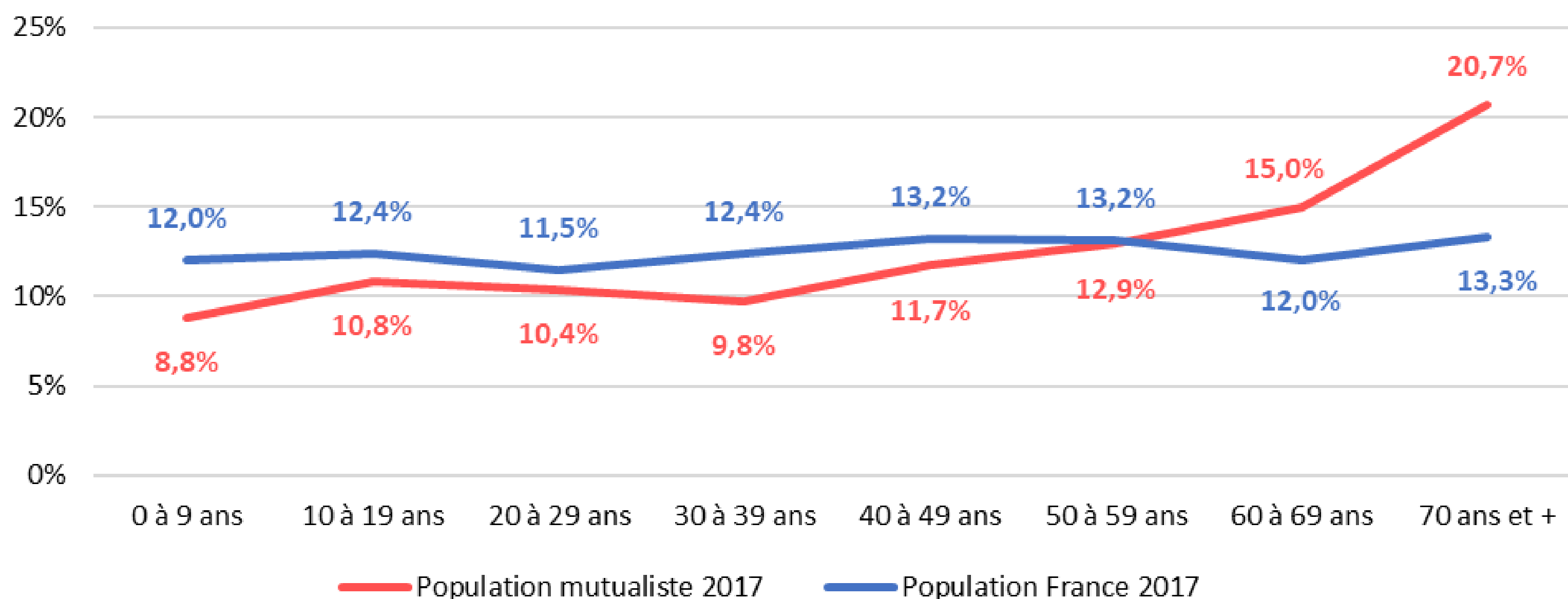
MATINÉE COLLÈGE DES ÉCONOMISTES DE LA SANTÉ LA CONCURRENCE SUR LE MARCHÉ DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Impact de la concurrence sur la solidarité

Les mutuelles couvrent une population plus âgée

En 2017, les personnes âgées de 70 ans ou plus représentent 13% de la population française mais 21% des bénéficiaires des mutuelles.

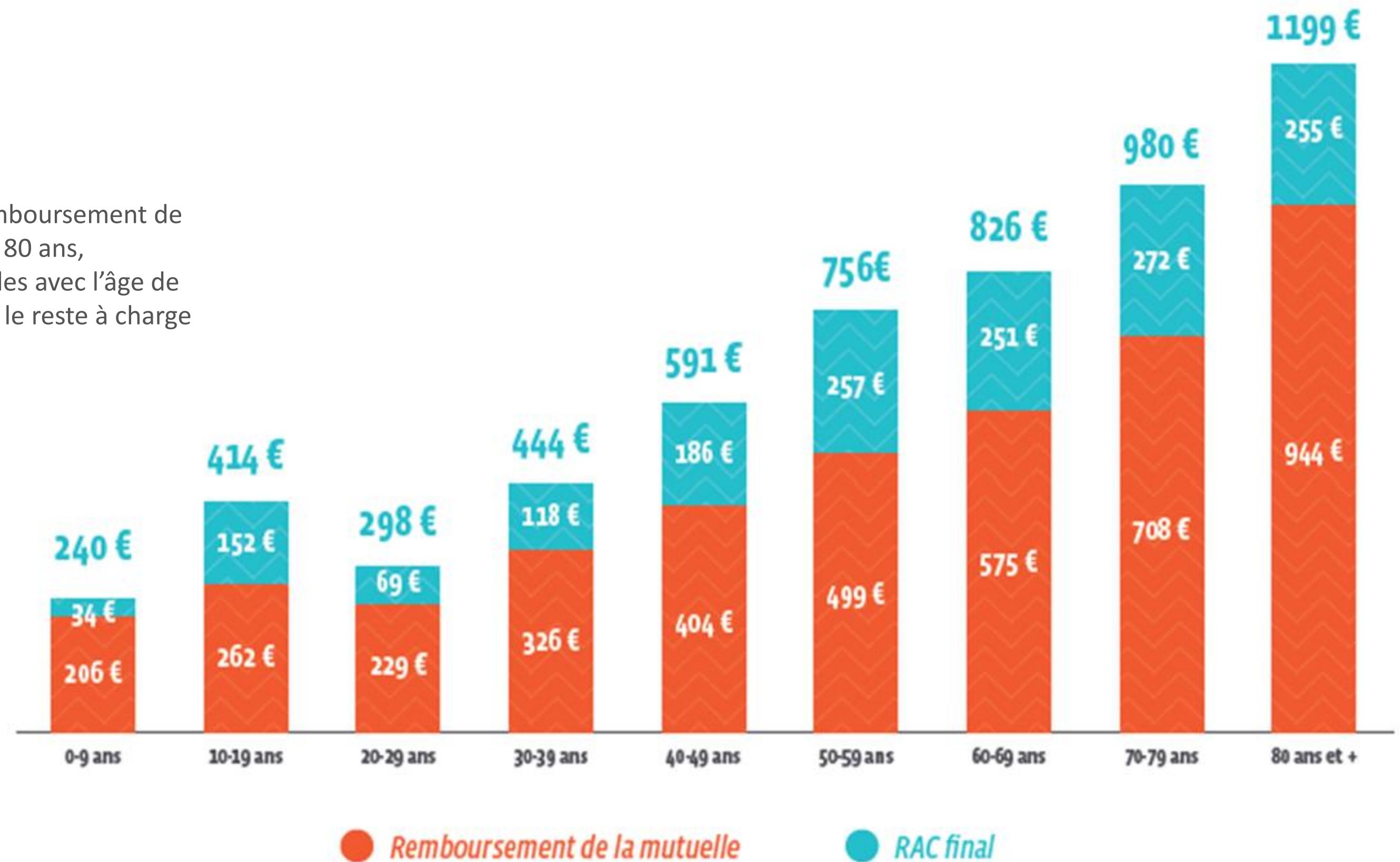
Structure de la population par tranche d'âge en 2017



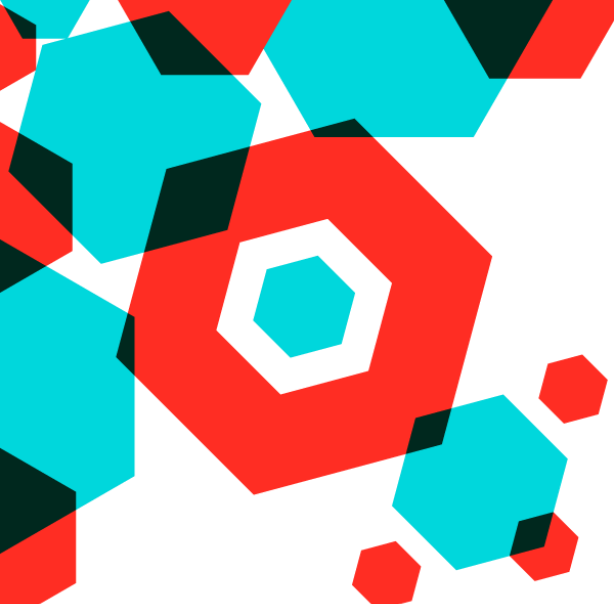
Les mutuelles stabilisent le reste à charge final à partir de 50 ans

/// Décomposition du RAC selon l'âge avant intervention de la mutuelle

Alors que le reste à charge avant remboursement de complémentaire santé double après 80 ans, l'intervention croissante des mutuelles avec l'âge de leurs adhérents permet de stabiliser le reste à charge final à partir de 50 ans



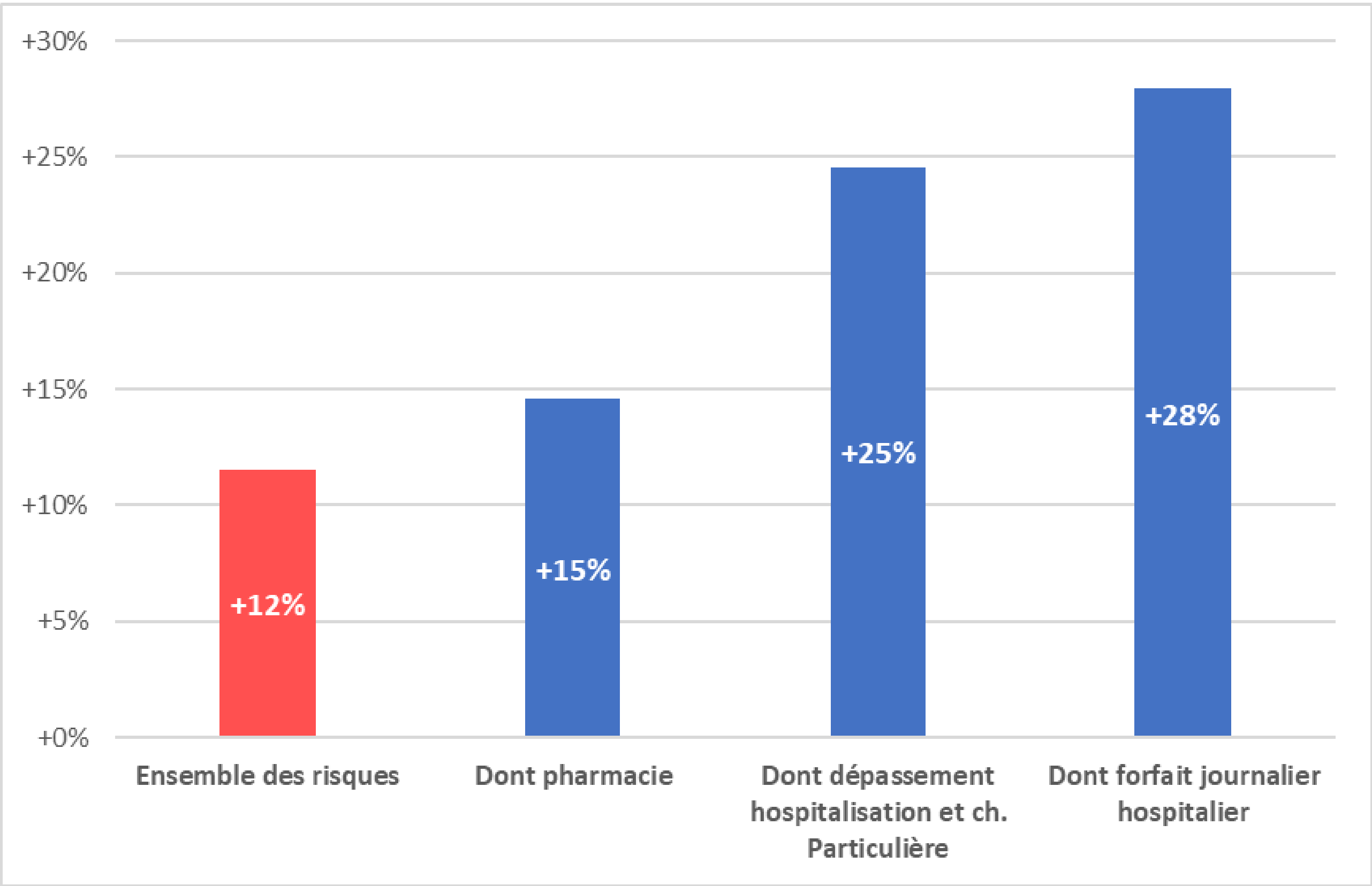
> Source : SNDM-FNMF 2017 / calculs FNMF

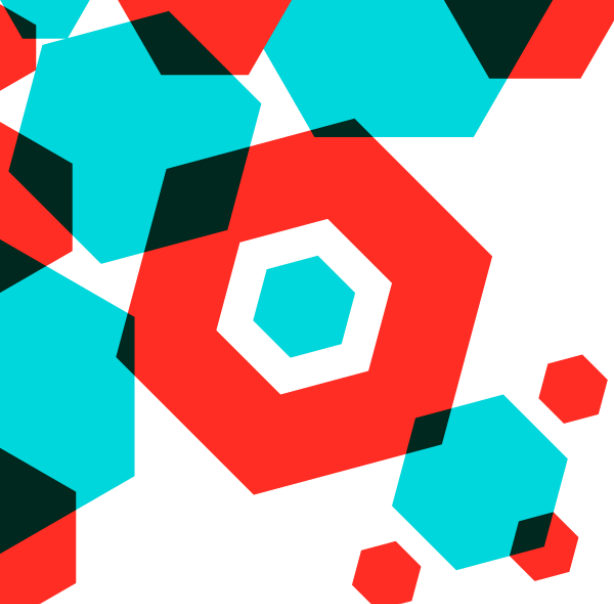


Du fait de cette structure d'âge le remboursement complémentaire est supérieur de 12%

En 2017, l'effet de l'âge de la population mutualiste entraîne une augmentation du remboursement complémentaire de 15% en pharmacie, de 25% pour les dépassements à l'hôpital et chambre particulière et de 28% pour le forfait journalier hospitalier.

Impact de la structure d'âge des mutualistes sur le remboursement complémentaire en 2017





L'âge moyen de la population mutualiste augmente plus vite

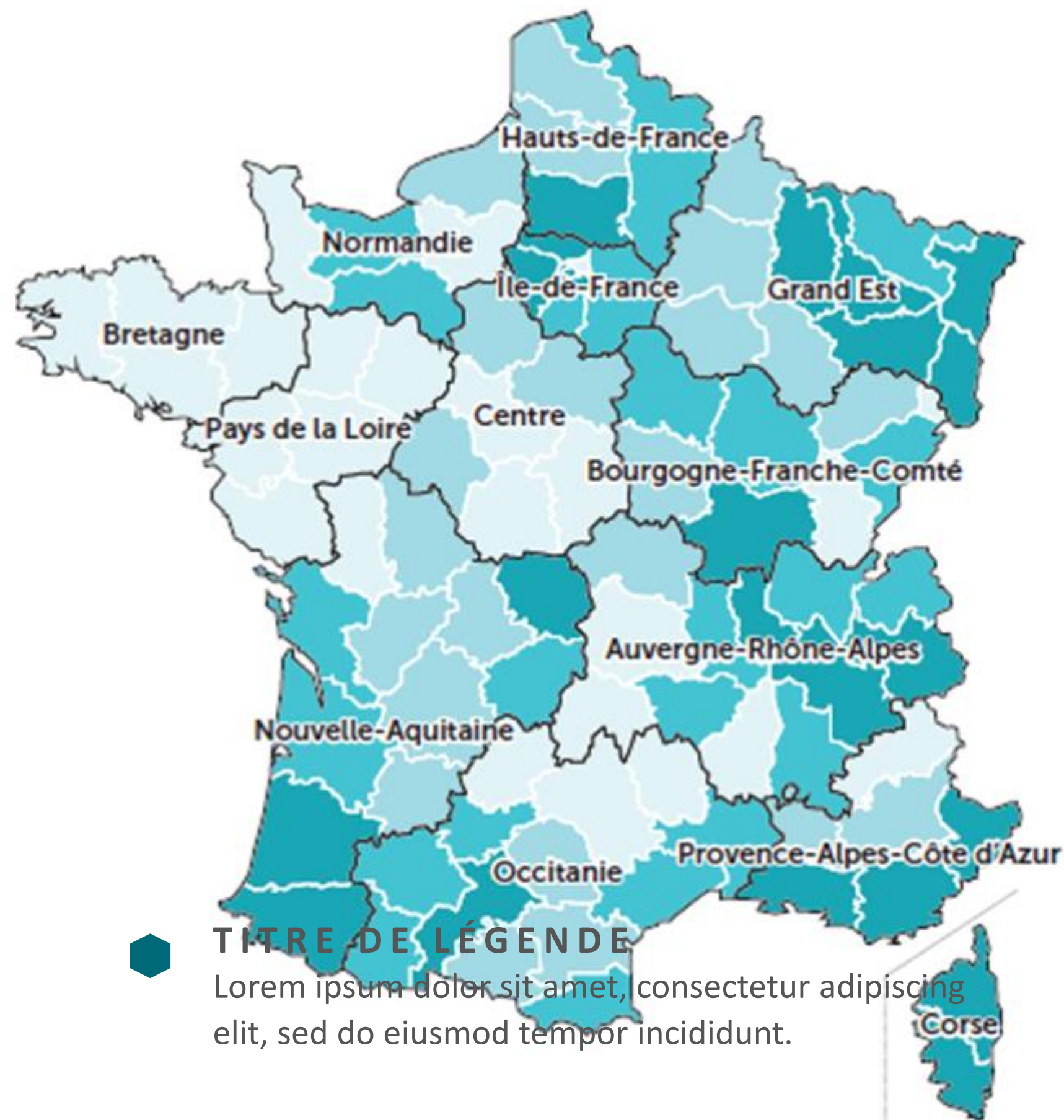
La population mutualiste vieillit à un rythme plus rapide que le reste de la population :

la moyenne d'âge augmente de 5 mois entre 2016 et 2017 contre 2 mois pour l'ensemble de population française

Ce vieillissement de la population couverte par les mutuelles est responsable d'une augmentation des prestations versées de 1,0 % en 2017.

Des restes à charge avant complémentaire santé qui varient de 404 € à 706 € selon les départements

Ces disparités géographiques s'expliquent par les dépassements de tarifs, inégalement pratiqués sur le territoire et, dans une moindre mesure, par les structures d'âges



Montant total du RAC

404 € - 477 €
477 € - 493 €
493 € - 524 €
524 € - 706 €

> Source : Sniiram-Cnam 2016 / calculs FNMF

> Champs : hors forfait journalier hospitalier, chambre particulière, automédication et implants dentaires